

Procès-verbal de la réunion des membres du Conseil d'administration de l'Association des résidants du lac Nicolet, tenue le 9 juillet 2017 à 9h30, à la salle municipale de Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme Anne-Andrée Alain, Mme Édith Hamel, M. Denis Perreault, M. Jean-Charles Pelland et Mme Maryse Poirier.

Sont absents : Mme Marie Letarte et M. Carl Gauthier.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Mme Anne-Andrée Alain, secondé par M. Denis Perreault et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la réunion du CA du 9 juillet 2017 soit adopté.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 28 mai 2017

Tous les membres ayant déjà lu le procès-verbal, il est proposé par Mme Édith Hamel, secondé par Mme Maryse Poirier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la réunion du CA du 28 mai 2017 soit adopté.

3. Affaires municipales et relations avec la Municipalité

3.1 Interventions de M. Denis Perreault

M. Perreault a assisté aux réunions du conseil qui se sont tenues le premier lundi des mois de juin et juillet.

- Projet de végétalisation de la bande riveraine : M. Perreault a rencontré les élus municipaux pour leur expliquer ce projet et le Conseil a accepté de collaborer (50%) avec l'ARLN (50%) : une entente sera signée entre les deux parties. L'ARLN engagera COPERNIC pour rencontrer les riverains qui n'ont pas de végétation sur leurs berges et leur proposer soit un plan d'aménagement, soit des arbustes ou tout autre suggestion pour améliorer l'état de la rive. Ce projet s'étendra sur 3 ans pour permettre de rejoindre le plus de riverains possibles. Après ce délai, la Municipalité contactera les riverains qui n'auront pas réussi à végétaliser leur bande riveraine et les incitera à le faire.
- Phragmites : La Municipalité accepte de participer avec l'ARLN pour entreprendre les démarches nécessaires, dont demander un CA, pour éradiquer l'îlot de phragmites présents chez un riverain du lac.
- Ponceau du ruisseau Paradis : La Municipalité a décidé de changer le ponceau à l'automne mais ne veut pas s'impliquer dans l'aménagement de bassins de sédimentation sur le ruisseau Paradis. Pour faire suite à ce projet, M. Denis Perreault a contacté l'organisme Canards Illimités qui est spécialiste en aménagement des zones humides. Ils viendront rencontrer l'ARLN pour voir l'état des ruisseaux Paradis et Héneault.
- Demande d'annexion du chemin Dupuis : La Municipalité a engagé un avocat spécialisé et un arpenteur pour voir à l'avancement de ce dossier.
- Courriel de M. Réal Tremblay à l'ARLN : M. Tremblay, du lac Coulombe, a écrit à M. Denis Perreault pour lui demander d'assister à notre assemblée générale. Les membres du CA s'entendent sur le fait qu'il faut être membre pour assister à notre assemblée générale.

4. Prélèvements d'eau 2017 - RSVL

Le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs nous a contactés dernièrement pour nous informer de la reprise des prélèvements d'eau pour l'été 2017. À cause de problèmes informatiques concernant leur nouveau système RELAIS, la procédure a été retardée. Donc, Mme Anne-Andrée Alain contactera M. Jocelyn Vézina, bénévole, qui s'occupe de relever les échantillons d'eau depuis le début de ce programme.

5. Préparation de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 juillet 2017

Les membres relisent et corrigent les documents suivants qui ont été préparés par Mme Maryse Poirier :

- Lettre d'accueil 2017
- Ordre du jour
- Procès-verbal de l'AGA 2016
- Rapport d'activités été 2016 - été 2017

6. Varia

6.1 Myriophylle à épi :

Connue également sous le nom de plante zombie, cette plante aquatique envahissante menace plus d'une centaine de lacs au Québec. Elle se propage par bouture; elle peut être sectionnée et transportée par les hélices de bateau ou tout autre matériel qui va dans l'eau, comme une pagaie ou un kayak. Pour cette raison, il est important de laver les bateaux qui se promènent d'un lac à l'autre et de surveiller ceux qui viennent sur notre lac. L'efficacité de la guérite au quai municipal est très controversée. Il est également important de conscientiser et informer les résidents qui ont une descente de bateau sur leur terrain.

7. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion sera l'Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu le dimanche 30 juillet 2017, à 9h30, à la salle municipale.